

Vincent de Paul

Premier aumônier général des galères

Il y a 400 ans, le 8 février 1619, Louis XIII désignait le premier aumônier général des galères : Vincent de Paul. Dans une France marquée par les troubles et les famines, le « grand saint du grand siècle » s'occupa inlassablement des plus démunis grâce aux fonds collectés auprès des fortunes du pays. Il fut, par son action auprès des galériens, un précurseur des aumôniers de toutes confessions présents aujourd'hui aux côtés des marins.



Né en 1581, ordonné prêtre à 19 ans, Vincent de Paul cherche encore sa vocation. Il entre, en 1610, à la cour d'Henri IV et devient aumônier et père spirituel de la reine Margot, ainsi qu'organisateur du temps qu'elle consacre aux œuvres de charité. En 1613, il y fait la connaissance de Monsieur de Gondi, qui possède l'une des plus prestigieuses charges de l'appareil guerrier de France, celle de général des galères, et appartient à l'une des plus riches familles françaises. Vincent de Paul devient précepteur de ses enfants. Il reste néanmoins sensible à la condition du peuple, profondément touché par sa grande misère matérielle et morale. Il fonde, en 1617, dans une petite paroisse de l'Ain, la première Confrérie de Charité. En 1618, Vincent accompagne son protecteur dans ses visites régulières des galères ; celui-ci lui confie la mission d'effectuer une sorte « d'audit social ». A cette époque Richelieu mène en effet une politique d'expansion ambitieuse et la Marine a donc grand besoin

de bras pour ses vaisseaux. Mais à cause des conditions de vie catastrophiques des galériens, mal nourris, enchaînés à leur banc et battus par les gardes-chiourmes, les volontaires se font rares. On enrôle donc les laissés-pour-compte de la société, les mendiants, les prisonniers de guerre, les condamnés à mort ou, encore, les voleurs, qui effectuent ainsi leur peine et bien au-delà, au mépris de toute justice. Vincent se trouve sur son terrain de prédilection. Face aux traitements infligés à ces hommes, à terre comme en mer, depuis la Conciergerie de Paris, où ils attendent la « chaîne », jusqu'aux ports et aux galères, il n'a qu'un seul objectif : améliorer les conditions de vie des galériens et les accompagner spirituellement. Vincent multiplie les voyages et effectue un travail tel que Monsieur de Gondi fait créer la charge d'aumônier général des galères de France pour l'institutionnaliser. Vincent reçoit alors mandat par décret royal du 8 février 1619, « avec pouvoir sur tous les autres aumôniers », une solde annuelle de 600 livres et le rang d'Officier de la Marine du Levant. C'est le premier titre qui donne à sa charité une dimension nationale. Il le conservera jusqu'à sa mort, en 1660.

LES LAZARISTES AUX CÔTÉS DES GALÉRIENS

Vincent continue d'organiser pendant des années des missions auprès des galériens. À Paris, pour leur éviter un séjour à la Conciergerie, il les regroupe dans une vaste maison du Faubourg Saint-Honoré et engage des fidèles de l'église Saint-Roch pour améliorer leurs conditions de détention. Il passe des heures à leurs côtés, voulant toujours « tout donner aux pauvres ». Touchés par tant de dévouement, de nombreux prisonniers sont sensibles à l'attitude de leur bienfaiteur et changent peu à peu d'état d'esprit. Dans les ports, Vincent lutte contre les dettes de jeu,

l'alcoolisme et la prostitution, en incitant les marins à se consacrer à de bonnes œuvres. À Marseille, il fait construire un hôpital qui leur est réservé. Quand les galères de Marseille sont transférées à Bordeaux, il en fonde un second. Il en crée un troisième lorsqu'elles sont déplacées à Toulon... En 1625, grâce à la fortune des Gondi et pour pallier l'indigence de la formation du clergé, Vincent crée une société de prêtres dont il est le supérieur. Il inclut l'assistance spirituelle des galériens dans le contrat de fondation de la Congrégation de la Mission. Pour le second, il engage plusieurs de ses missionnaires : les lazaristes. Vincent intègre aussi dans le service des galériens de Paris, les Filles de la Charité, compagnie qu'il a fondée avec Louise de Marillac. Peu avant de mourir, il obtient l'autorisation d'attribuer d'office sa charge d'aumônier général, à perpétuité, au supérieur général de la Congrégation de la Mission. C'est ainsi que beaucoup d'aumôniers militaires furent des lazaristes.

LES PREMIERS AUMÔNIERS DE MARINE

Vincent de Paul rédige, en 1620, le premier règlement à destination de ses aumôniers. Il le complètera des nombreux courriers relatant des situations concrètes auxquelles ils ont été confrontés (plus de 30 000 lettres échangées). Selon le règlement, les prêtres de la Mission devaient aider les gens de guerre en développant la charité, la ferveur, la patience ou encore la modestie. Ces aumôniers exerçaient leur mission à terre, à Paris et dans les ports. C'est seulement beaucoup plus tard, en 1681, qu'une ordonnance organisera une aumônerie embarquée, dans la marine marchande, prévoyant un prêtre pour un navire faisant un voyage au long cours et comprenant 30 hommes d'équipage. Une ordonnance de 1689 sur l'organisation de la marine de guerre reprendra ces dispositions.

LES AUMÔNIERS AUJOURD'HUI

Aujourd'hui, le soutien social des marins et de leurs familles est assuré par d'autres acteurs, comme le service du commissariat des armées, les services sociaux et le service de santé des armées. Le soutien spirituel est assuré par des ministres du culte de toutes confessions, envoyés dans les garnisons et sur les bâtiments de la Marine par l'État. Au préalable un bref passage par l'École des commissaires des armées leur permet de se familiariser avec l'organisation générale du ministère des Armées, leurs futures missions, et d'y appréhender les modules de base de la préparation opérationnelle. Sur le terrain, le fait de ne pas avoir de grade leur permet de s'adresser à chaque marin et de s'adapter à leur interlocuteur. Tout en conseillant le commandement, ces aumôniers assurent un accompagnement moral, spirituel et culturel des marins et de leurs familles, dans le respect de la diversité et de la laïcité.

AUMÔNIER FRANÇOIS-XAVIER DE VIENNE



2

© P. DAGOIS/IMN



3

Les aumôniers de Marine en chiffres

En 2018, 14 aumôniers militaires œuvraient au sein de la Marine nationale :

- 9 aumôniers catholiques
- 2 aumôniers protestants
- 2 aumôniers musulmans
- 1 aumônier israélite.

1. Portrait de Saint-Vincent de Paul, par Simon François de Tours
2. Messe organisée par l'aumônier sur le pont d'envol de la frégate type Lafayette Aconit
3. «La Galère Patronne à la rame», règne de Louis XIII (Gravure de Randon)